



Conthey **INFO**

Bulletin d'information - Municipalité de Conthey | N°68 FÉVRIER 2024



Vie communale

Editorial 1



Autorités

Conseil municipal

Autorisations d'exploiter 2

Décisions diverses 2

Règlement gestion des déchets 2

Personnel 2

Conseil général

Séance plénière 3

Assemblée bourgeoise

Décisions 3



Avis officiels

eConstruction 4

Contribution à la famille 4

Bourses et prêts d'études 5

Vaisselle réutilisable 5

Site internet 6



Economie

Budget 2024 6-8



Infrastructures & équipements

Revitalisation de la Morge 9

Service hivernal 10



Sécurité

Corps des sapeurs-pompiers ... 11



Territoire & environnement

Portrait de Lionel Odermatt 12

Vignes en friches 12

Maintien du vignoble 13

Ver de la grappe 14

Appellation Grand Cru 14



Formation & jeunesse

Une école en santé 15

Transition famille 15

Spectacle de rythmique 16

Accueil pré- et parascolaire 16-17

Association des parents 18-19

Construction nouvelle

nursérie-crèche 20



Santé, social & intégration

Info hiver 2024 21-22

Nonagénaires 23



Culture, sports & loisirs

Suisse bouge 24

Mérites contheysans 25

Tour Lombarde 26

Conthey Show 27

Manifestations 28



Claudine Fumeaux

Vice-présidente

A venir...

Dans un monde qui avance certainement trop vite, nous ne pouvons rester « spectateurs » de la transformation sociétale qui s'opère à nos dépens. Des enjeux d'envergure marqueront les générations futures avec l'intelligence artificielle, l'évolution technologique, la gestion des ressources naturelles, la durabilité, les inégalités sociales, etc. Il s'agira d'être innovants, de rester connectés... bref, d'être « acteurs » à l'élaboration de solutions qualitatives et durables.

En regardant dans le rétroviseur de cette législature (2021-2024), force est de constater que les défis ne manquent pas. D'importantes décisions sont prises par les autorités communales tant législatives qu'exécutives. Elles s'engagent pleinement pour répondre à vos besoins, à votre bien-être et ainsi assurer votre sécurité et celle de vos biens.

Un accent particulier est mis au niveau de la pépinière de notre société: la jeunesse.

Pour la petite enfance, les travaux de construction de la nouvelle nurserie-crèche à Châteauneuf débutent actuellement. L'objet devrait être mis en exploitation à la rentrée 2025-2026. Des projets sont en cours d'analyse visant la rénovation, à moyen terme, des centres scolaires de Châteauneuf (1966-1986) et d'Erde (1975). Un projet d'agrandissement, intégrant la réalisation du complexe sportif régional, est à l'étude au niveau du CO Derborence.

Cette législature a vu le changement des deux directions des écoles (primaire et CO) par la nomination de deux contheysans, M. Samuel Darbellay et M. Blaise Germanier. Le changement rime aussi avec de nouvelles dynamiques de travail, de collaboration, d'améliorations pratiques, techniques comme le renouvellement et le développement des équipements informatiques dans nos salles de classe, etc.

Les moyens de communication ont été repensés avec les parents tant au niveau de la structure d'accueil que des écoles, afin de favoriser la compréhension mutuelle et de construire

des relations solides et durables. Pour répondre aux problématiques actuelles (violence, harcèlement, réseaux sociaux,...), un enseignant-ressource œuvre au maintien du vivre-ensemble, sans négliger le bien-être des élèves, enseignants et partenaires de l'école (Conth'Act, UAPE, infirmières,...).

Une attention particulière est portée aux jeunes gens en apprentissage avec un soutien spécifique en cas de rupture de formation, en collaboration avec le SFOP (Service de la formation professionnelle). La commission communale visite régulièrement les 215 apprentis ainsi que les entreprises formatrices sises sur notre territoire.

Dans cette 68^e édition du Conthey Info, vous découvrirez des avis officiels, des informations sur la vie de notre commune, sur l'avancement de projets, des chiffres tels que le budget de cette année. Toutes ces informations témoignent du dynamisme de notre commune mais aussi du souci constant d'assurer un trait d'union entre la population et l'administration.

Parler d'avenir, ce n'est pas oublier le passé ! Si nous pouvons envisager les futures étapes et avancer en toute responsabilité, nous le devons à nos anciens, les gardiens de notre identité. Ce sont eux qui ont forgé l'histoire de notre belle commune... Au passage, ils ont réussi à nous inculquer de précieuses valeurs en nous donnant des repères rassurants. En guise de reconnaissance, il appartient à chacun de nous de faire vivre cet héritage, à travers le temps et les âges.

Malgré toutes les évolutions et les mutations qui rythment notre quotidien, le dialogue, la communication, le contact humain doivent rester au cœur de nos réflexions et de nos actions.

Dessiner l'AVENIR de Conthey en préservant nos racines, notre patrimoine et les richesses de notre diversité constitue le défi A VENIR pour que chacun puisse trouver sa place dans notre société. Une sorte de promesse à rechercher – ensemble – ce subtil équilibre !

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Au cours des séances d'août 2023 à décembre 2023, le Conseil municipal a pris, entre autres, les décisions suivantes :

Autorisations d'exploiter

Autorisation d'exploiter octroyée aux établissements suivants :

- Atom Kebab – Best Kebab, par M. Hüseyin Ciftci, dès le 18.08.2023
- Migros Restaurant & Take Away, par M. Olivier Standaert, dès le 31.08.2023
- Le Triskel, par M. Philippe Huet, dès le 12.10.2023
- Le 9/38 Coffee House Conthey, par Mme Sylvia Delaloye, dès le 21.12.2023

Décisions diverses

- Validation du concept de carte journalière dégriffée
- Validation du Règlement du personnel
- Validation de la planification financière 2024-2028
- Validation des directives d'établissement du budget 2024
- Validation de cofinancement de l'installation de panneaux photovoltaïques pour la halle des Pinèdes
- Validation des directives pour les saillies des taureaux de monte naturelle et les contributions d'estivage
- Validation de la modification des itinéraires de piste pour VTT
- Validation des directives sur la gestion des absences et sur les indemnités et remboursements
- Création d'un groupe de travail dédié à la gestion de crise
- Validation de la mise en place d'un émoluments de CHF 50 pour les demandes d'autorisation pour les véhicules à chenilles-luge à moteur
- Approbation du budget de la Société de développement des Coteaux du Soleil
- Validation de la proposition de l'Union des Commerçants de Conthey pour les nocturnes 2023
- Instauration d'une zone réservée dans le cadre de la liaison câblée Conthey – Haute-Nendaz
- Validation d'achat de trois génératrices et de cinq powerbanks dans le cadre de la mise en place des points de rencontre d'urgence (PRU)
- Adhésion de la Commune à l'Association Cité de l'énergie
- Mise en place du shop des cartes journalières dégriffées à partir du 18 décembre 2023
- Attributions des mérites contheysans 2023

Règlement communal sur la gestion des déchets

Le Conseil municipal a prononcé 6 mandats de répression pour des infractions au Règlement sur la gestion des déchets.

Personnel

Le Conseil municipal a procédé à l'engagement à contrat à durée indéterminée de 8 nouvelles collaboratrices et collaborateurs au sein de l'Administration communale :

- **Costa Felix Jani Maria**, collaboratrice d'entretien – Domaines et bâtiments, dès le 01.09.2023
- **Sauthier Virginie**, cheffe de centre à Châteauneuf-Conthey, ancien centre – Formation, dès le 01.09.2023
- **Bruttin Christiane**, cheffe de centre à Châteauneuf-Conthey, nouveau centre – Formation, dès le 01.09.2023
- **Berthouzo Solène**, assistante socio-éducative – Structure d'accueil, dès le 1.12.2023
- **Follonier Pierre-Alain**, forestier-bûcheron – Forêts, dès le 01.12.2023
- **Tornay Florent**, forestier-bûcheron spécialisé – Forêts, dès le 01.12.2023
- **Domingos Vicente Carla Alexandra**, collaboratrice d'entretien – Domaines et bâtiments, dès le 1.1.2024
- **Maselli Valerio**, animateur socioculturel – Conth'Act, dès le 01.01.2024

Le Conseil municipal a pris note de la fin des contrats suivants :

- **Germanier Alcina Maria**, collaboratrice d'entretien - Domaines et bâtiments, au 31.10.2023
- **Monnet Marilène**, collaboratrice d'entretien - Domaines et bâtiments, au 31.10.2023
- **Maret Audrey**, animatrice socioculturelle et déléguée communale à l'intégration – Conth'Act, au 30.11.2023

CONSEIL GENERAL

Séances plénières

Le conseil général s'est réuni en séance plénière le 10 octobre 2023 et le 13 décembre 2023.

Lors de la séance du 10 octobre 2023, 12 points figuraient à l'ordre du jour des membres du législatif.

Association des parents d'accueil: présentation Madame Alexia Torti

La structure des parents d'accueil a été créée en 2012, pour donner suite à la mise en œuvre de la loi cantonale sur la jeunesse. Le CMS est alors mandaté pour offrir des prestations d'accueil complémentaires aux crèches et autres structures communales. L'Association est officiellement créée à la suite de la régionalisation des CMS. Alexia Torti explique que les enfants bénéficiant de cette structure sont confiés à des parents d'accueil rémunérés. Le coût pour les parents qui placent leurs enfants dépend du revenu de ceux-ci. Pour terminer, Alexia Torti expose quelques statistiques en lien avec l'activité de l'Association.

Crédit d'engagement pour la crèche-nurserie de Châteauneuf: Mme Kathleen Rossier-Moll et Mme Nadine Meyer,

respectivement présidente et rapporteur ad hoc de la COGES donnent lecture du rapport de la Commission de gestion. Ce rapport invite les membres du Conseil général à accepter cette demande de crédit d'engagement.

Le crédit d'engagement de CHF 9'890'000.00.- est accepté par la majorité des membres présent six commissaires se sont abstenus.

Règlement du Conseil général en 2^e lecture

La Commission des règlements a préavisé les amendements déposés puis les a présentés au plénum. Le règlement du Conseil général est accepté

par la grande majorité des membres moins une abstention.

Postulat: Mise aux normes incendie de la salle de gymnastique du Centre scolaire de Erde

Le postulat demande d'étudier une mise aux normes incendie de la salle de gymnastique du centre scolaire de Erde afin que les sociétés locales du Haut puissent s'y produire, à proximité de leur public et que la vie associative et culturelle perdure, dans les villages de montagne. Ce postulat a été transmis à l'Exécutif pour traitement.

Plusieurs questions sont adressées aux membres de l'Exécutif, une concernait les horaires des stations et tunnels de lavage et l'autre l'élaboration d'un règlement communal promouvant les énergies renouvelables.

Réponse au postulat: Offre scolaire pour le midi au CO Derbo-rence

Mme Claudine Fumeaux commente les éléments figurant dans la réponse transmise par l'Exécutif, à savoir les démarches entreprises, l'analyse des besoins et l'offre mise en place pour la rentrée 2023/2024. Elle précise également que cette thématique devra être prise en considération dans le cadre de l'agrandissement futur du Cycle d'Orientation.

Réponse au postulat: Conthey, Cité de l'énergie

La réponse donnée par l'Exécutif ne demande pas de compléments. Le processus d'adhésion et d'obtention de ce label est lancé.

Réponse à l'interpellation: Utilité du Conseil général

M. Gautier Moulin commente la réponse donnée par l'Exécutif, dans laquelle les bases légales et les compétences du Conseil général sont précisées.

Informations de la Municipalité

Sont portées à connaissance du Conseil général des informations relatives au règlement des eaux, à l'inventaire du patrimoine bâti, au plan directeur de mobilité, à Vélospot et à l'avenir du site de la Tour lombarde.

Séance du 12 décembre

Lors de cette séance deux nouveaux membres rejoignent le législatif communal. Il s'agit de **Madame Anne-Laure Dessimoz et de Monsieur Romain Udry**, tous deux membres de l'Alliance communale.

Après avoir pris connaissance du rapport de la Commission de gestion les membres du Conseil général présents approuvent à l'unanimité le budget 2024 de la municipalité.

Contrôle du fonctionnement du Dicastère de la sécurité

La COGES a transmis un rapport sur l'audit qu'elle a mené sur le fonctionnement du Dicastère de la sécurité. Ce rapport détaillé est fort bien documenté. Il est transmis à l'Exécutif communal qui pourra s'en servir comme base de travail pour la réorganisation du dicastère.

Un complément d'information est donné par l'Exécutif sur la toiture de la nouvelle crèche de Châteauneuf qui pourra être végétalisée.

Pour conclure, des informations sur les points suivants sont communiquées par les membres de l'Exécutif:

- Association Cité de l'énergie
- Vaisselle réutilisable – dès 2024
- Travaux du Canton sur les routes
- Déneigement des routes
- Points de rencontre d'urgence
- Pinèdes – Halles des Services techniques
- Crèche-nurserie: mise en œuvre du chantier
- Rond-point de Pont-de-la-Morge
- Labellisation Vs Excellence

DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE

Lors de la séance plénière du 12 décembre 2023, l'Assemblée bourgeoisiale a approuvé le budget 2024 de la Bourgeoisie.

Lors de cette séance, l'Assemblée bourgeoisiale a approuvé à l'unanimité la demande d'achat de deux immeubles situés aux abords de la Tour lombarde.

AVIS OFFICIELS

Lancement du programme eConstruction en avril 2024

eConstruction-

La commune de Conthey s'apprête à franchir une étape majeure dans le domaine de la construction avec le lancement du nouveau programme eConstruction, prévu pour avril 2024. Cette initiative novatrice vise à simplifier et à rationaliser le processus d'obtention d'autorisations de construire, en introduisant une plateforme numérique qui guidera la population, les propriétaires de biens immobiliers, les porteurs de projet, et les techniciens de la commune.

Une plateforme intuitive pour tous

Le programme eConstruction représente une avancée significative dans la modernisation des procédures administratives liées à la construction. Conçue pour être intuitive et accessible à tous, la plateforme offrira des fonctionnalités conviviales destinées à simplifier les démarches pour les demandes d'autorisations de construire.

Guidance pour les demandeurs

Les résidents, propriétaires de biens immobiliers et porteurs de projets seront guidés pas à pas à travers le processus d'obtention des autorisations nécessaires. La plateforme eConstruction fournira des informations claires sur les documents requis, les étapes à suivre, et les délais à respecter, offrant ainsi une expérience transparente et efficace.

Soutien technique pour les professionnels

Les techniciens de la commune joueront un rôle essentiel dans la mise en œuvre réussie de ce programme. Des formations spécialisées seront proposées pour les aider à maîtriser les aspects techniques de la plateforme. Cela garantira une transition fluide vers ce nouveau système numérique, permettant une gestion optimale des demandes et des autorisations de construire.

Avantages environnementaux et économiques

En plus de simplifier les procédures, le programme eConstruction contribuera à réduire la consommation de papier et les délais administratifs. En favorisant une approche plus durable, il s'aligne avec les objectifs de la commune en matière de responsabilité environnementale. De plus, la réduction des délais administratifs peut stimuler l'activité économique en accélérant la mise en œuvre des projets.

Communication et transparence

La plateforme eConstruction facilitera également la communication entre les parties prenantes. Les mises à jour en temps réel sur l'état d'avancement des demandes, les commentaires des autorités, et les éventuelles exigences supplémentaires seront accessibles à tous les acteurs concernés, favorisant ainsi une transparence accrue dans le processus.

Conclusion

Le lancement du programme eConstruction représente un pas significatif vers l'avenir de la construction à Conthey. Cette plateforme numérique promet de simplifier et d'améliorer l'ensemble du processus d'obtention d'autorisations de construire, tout en favorisant la durabilité environnementale et la transparence. Les résidents, les propriétaires et les professionnels du secteur peuvent s'attendre à une transition en douceur vers une ère de construction plus efficace et connectée.

Pour plus d'information : <https://www.vs.ch/web/sajmte/portail-utilisateurs>

Contribution à la famille

Action 2023

Les chèques envoyés aux familles en juin 2023 sont à faire valoir jusqu'au 31 mars 2024. La directive communale relative à cette action, ainsi que la liste des prestataires reconnus, sont disponibles sur le site Internet de la Commune de Conthey, via <https://www.conthey.ch/fr/action-contribution-famille-3753.html>

Nous rappelons que les chèques sont libellés au nom de l'enfant et sont valables uniquement pour son propre usage. Ils ne sont en aucun cas transmissibles, même au sein de la fratrie. Un contrôle strict sera effectué par les commerces, clubs et sociétés sur la base de la pièce d'identité du bénéficiaire.

Action 2024

Les nouveaux prestataires souhaitant participer à la prochaine action, peuvent s'inscrire jusqu'au 31 mars 2024 via le bulletin de participation sur le site Internet de la Commune de Conthey. Les nouvelles demandes seront soumises au Conseil municipal en avril prochain.

Bourses et prêts d'études 2023/2024

En complément au soutien à la formation octroyé par l'Etat du Valais, la Commune de Conthey accorde également des bourses et prêts d'études. L'objectif étant de faciliter l'accès aux études secondaires, universitaires, techniques et professionnelles, mais également de favoriser l'apprentissage et de promouvoir le perfectionnement professionnel.

Le formulaire de demande d'allocations de formation peut être téléchargé via le lien www.conthey.ch/fr/bourses-prets-etudes-3300.html et adressé à la Commune de Conthey, Service Formation, Route de Savoie 54 - 1975 St-Séverin.

Pour bénéficier de ces prestations, représentant le 20% des sommes allouées par le Canton, mais qui ne dépasseront en aucun cas CHF 5'000.-, les étudiants doivent remplir les conditions suivantes :

1. Avoir formulé une requête à l'Etat du Valais et être au bénéfice d'une décision positive de la Commission cantonale; les requêtes sont à adresser directement en ligne sur le site de l'Etat du Valais <https://bpe.apps.vs.ch>
2. Être citoyen suisse, domicilié à Conthey depuis 5 ans au moins ou être ressortissant étranger établi sur le territoire communal depuis 10 ans au moins.

Les demandes pour l'année scolaire en cours doivent être adressées au plus tard dans les 30 jours suivant la décision positive de l'Etat du Valais.

Vaisselle réutilisable

Les manifestations tiennent une place importante dans la vie sociale, culturelle, sportive et le développement économique de la Commune de Conthey. Dans un souci de réduction de la production de déchets et d'incitation à une consommation plus raisonnée, la Commune de Conthey souhaite mettre en place diverses mesures qui entreront en vigueur petit à petit.

Le Conseil municipal a ainsi décidé, dès le 1^{er} janvier 2024, d'obliger les organisateurs de manifestations sur son territoire à utiliser des verres réutilisables (de type classique, en verre, ou en plastique lavable). Elle encourage également vivement l'utilisation de vaisselle réutilisable ou lavable pour tous les types de couverts et de récipients destinés à la consommation de nourriture.

La Commune a acquis des verres réutilisables à son effigie et les met à disposition des organisateurs en leur offrant la location.

Vous trouverez également toutes les informations utiles sur notre site internet.

Le Service Générations et la déléguée culturelle Mme Jessie Coppey restent bien entendu à disposition pour accompagner les organisateurs de manifestations dans ce processus.



VAISSELLE RÉUTILISABLE

**POUR LES MANIFESTATIONS
SUR LE TERRITOIRE CONTHEYSAN**

**DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2024,
OBLIGATION D'UTILISER DES VERRES RÉUTILISABLES**

- Verres de type classique ou en plastique réutilisable
- Encouragement à utiliser du matériel lavable pour tout type de vaisselle

**MISE À DISPOSITION D'UN STOCK DE VERRES
PAR LA COMMUNE**

- Verres à vin et à bière/minérales à disposition des organisateurs
- Location offerte
- Lavage, pertes et casses aux frais de l'organisateur

Les verres sont disponibles directement chez Papival
(027 205 70 20 - contact@papival.ch).
Possibilité de louer de la vaisselle supplémentaire.



INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

www.conthey.ch → Pratique → Organisation des manifestations
Directive sur la vaisselle réutilisable
Service Générations - generations@conthey.ch - 027 345 56 20

Du nouveau sur notre site internet dès mars 2024

Dès le début du printemps, le site internet de la Commune de Conthey fera peau neuve. Outre le nouveau design, nous vous présentons une nouvelle fonctionnalité: les notifications « push ».

Qu'est-ce que c'est ?

Les notifications « push » sont des messages instantanés que vous recevez même lorsque vous n'êtes pas sur notre site internet. Elles sont conçues pour vous tenir informé des actualités directement sur votre appareil, que ce soit votre ordinateur, ordinateur portable, tablette ou smartphone.

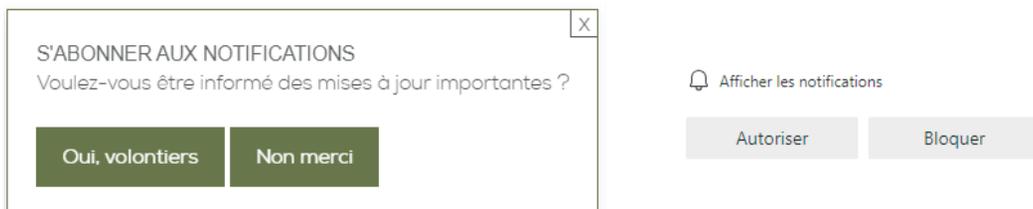
Pourquoi les activer ?

En activant les notifications « push » lorsque vous vous rendez sur notre site internet www.conthey.ch, vous ne manquerez pas les dernières actualités et informations de la Commune.

Comment activer les notifications ?

C'est simple ! A partir du mois de mars 2024, lorsque que vous visiterez notre site internet, un message apparaîtra vous demandant si vous souhaitez activer les notifications. Cliquez simplement sur « Oui, volontiers » puis, si votre navigateur le demande, sur « Autoriser » pour commencer à recevoir nos notifications « push ».

A noter que les notifications seront envoyées uniquement vers l'appareil depuis lequel vous vous êtes abonné. Si vous désirez recevoir les notifications sur votre téléphone portable, visitez notre site internet depuis votre navigateur préféré sur votre smartphone, puis activez les notifications push.



Votre vie privée compte

Nous respectons votre vie privée, c'est pourquoi nous vous demanderons votre autorisation avant d'envoyer des notifications. Vous pouvez les désactiver à tout moment dans les paramètres de votre navigateur.

BUDGET 2024

Le budget 2024 de la Commune de Conthey a été approuvé par le Conseil municipal le 28 septembre 2023 et par le Conseil général le 12 décembre 2023. Vous trouverez le fascicule complet du budget avec son message introductif sur notre site internet www.conthey.ch

Planification financière

La planification financière adaptée chaque année à l'évolution du contexte communal s'étend jusqu'en 2028. Elle indique les fourchettes financières maximales dans lesquelles le Conseil municipal a décidé de fixer ses priorités et sert de base à l'élaboration du budget 2024. Vous trouverez le fascicule complet de la planification financière avec son message introductif sur notre site internet www.conthey.ch

Aperçu général

Avec un total de revenus financiers de **CHF 41'282'650** et un total de charges financières de **CHF 37'125'740**, le compte de résultats dégage une marge d'autofinancement de **CHF 4'156'910**.

Après comptabilisation des amortissements pour **CHF 5'656'500**, des attributions aux financements spéciaux pour **CHF 498'020**, le compte de résultats présente une perte de **CHF 1'997'610**.

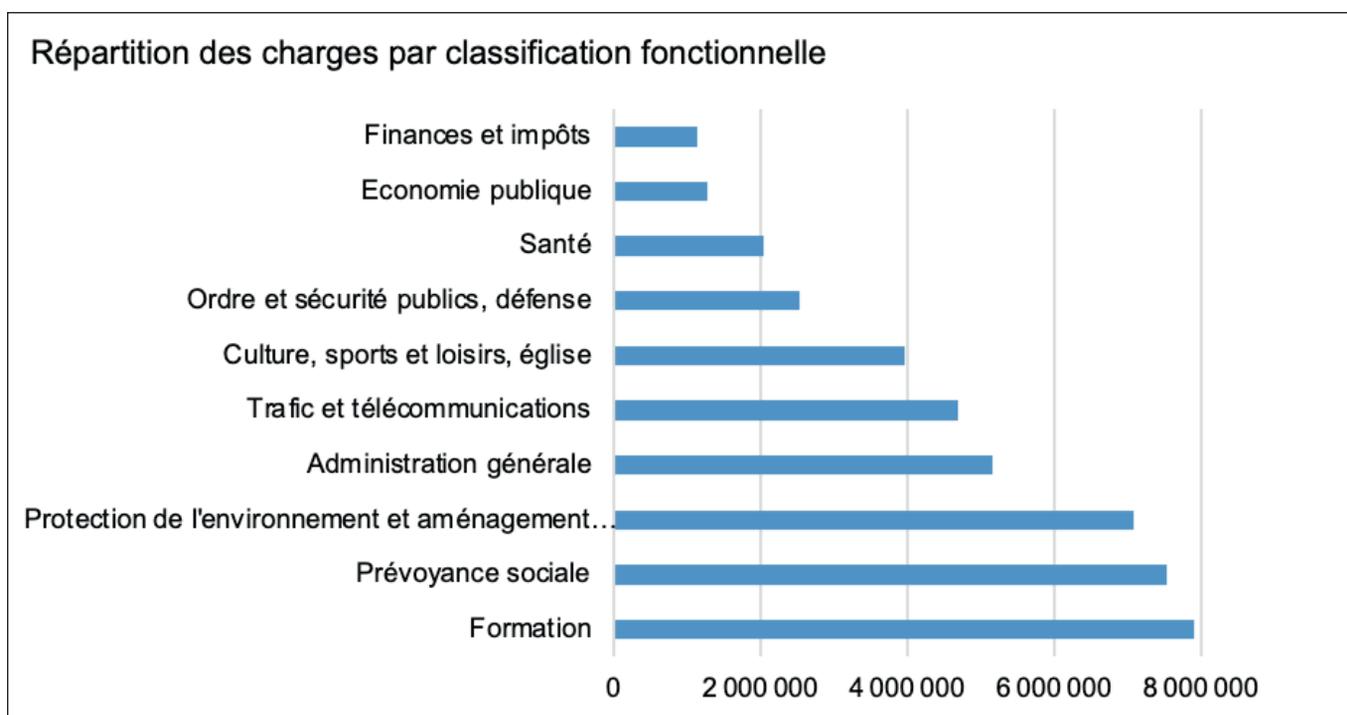
Compte de résultats	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart B23/B24
Charges financières	33'657'022	35'206'700	37'125'740	1'919'040
Revenus financiers	37'683'315	39'901'350	41'282'650	1'381'300
Marge d'autofinancement	4'026'293	4'694'650	4'156'910	-537'740
Amortissements planifiés	5'350'843	5'802'900	5'656'500	-146'400
Attributions aux fonds et financements spéciaux	279'775	586'460	498'020	-88'440
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	617'727	45'000	0	-45'000
Excédent de charges	986'598	1'649'710	1'997'610	347'900

Avec un total de dépenses de **CHF 14'554'000** et un total de recettes de **CHF 4'755'000**, le compte des investissements présente un résultat net de **CHF 9'799'000**.

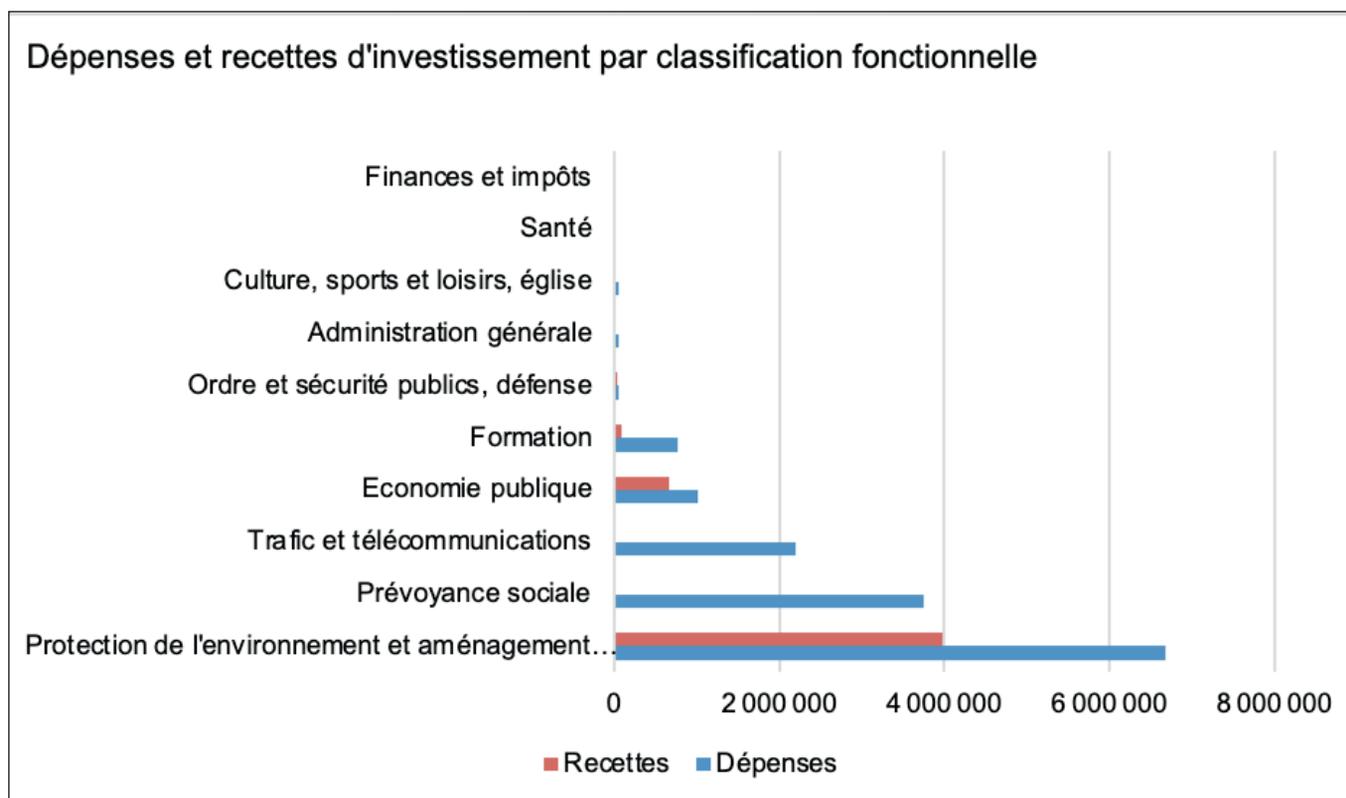
Compte des investissements	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024	Ecart B23/B24
Dépenses	6'001'411	15'832'700	14'554'000	-1'278'700
Recettes	2'109'471	5'239'600	4'755'000	-484'600
Investissements nets	3'891'940	10'593'100	9'799'000	-794'100

Répartition des charges communales par fonction

Le graphique ci-dessous illustre la répartition du budget par secteurs d'activité. Les dépenses en lien avec la formation sont les plus importantes suivies de près par celles liées à la prévoyance sociale.



Répartition des dépenses d'investissements par fonction



Un peu moins de la moitié des dépenses brutes d'investissement concerne la protection de l'environnement et l'aménagement du territoire, secteur fortement subventionné (recettes) comme le démontre le graphique ci-dessus.

Conclusion

A la lecture du résultat, nous constatons que l'établissement du budget 2024 de la Municipalité s'inscrit dans un contexte de plus en plus complexe.

Les perspectives du plan financier se profilant à l'horizon 2024-2028 sont marquées par des investissements importants et nécessaires. Ainsi, il s'agit de trouver l'équilibre entre réaliser des infrastructures indispensables à la population conthey-sanne et conserver un endettement supportable à moyen terme.

Le Conseil municipal, conscient de cette problématique, effectue un important travail de recherche de solutions, que ce soit dans le rythme, le choix de réalisation des investissements ou dans la quête de ressources financières et la maîtrise du budget de fonctionnement.

La fortune de plus de **CHF 41'000'000** au 31.12.2023 permet d'absorber l'excédent de charge de **CHF 1'997'610** prévu pour 2024.

Fiscalité

Les déclarations fiscales 2023 sont à adresser directement au service cantonal des contributions, section des personnes physiques, avenue de la Gare 35, 1951 Sion.

Pour la période fiscale 2023, l'impôt personnel communal a été fixé à CHF 24, le taux d'indexation à 160% et le coefficient d'impôt à 1.20. L'impôt sur les chiens se monte à CHF 150.

Taxes

Les tarifs 2024 sont publiés sur notre site internet www.conthey.ch

INFRASTRUCTURES & ÉQUIPEMENTS

Revitalisation de la Morge

Peigne à bois-flottant

Les travaux de sécurisation et revitalisation de la Morge en plaine ont été amorcés en février 2022 avec l'assainissement des seuils de Vens et de Châtroz. Ces opérations comprenaient la mise en place de rampe en enrochement, présentant une pente soigneusement étudiée pour faciliter la migration piscicole.



En novembre 2022, les travaux de réalisation de l'ouvrage de gestion des bois flottants à la sortie de la gravière ont débuté. Ces travaux se sont terminés en avril 2023. Les intempéries du 15 novembre 2023 ont démontré l'importance cruciale de cet ouvrage, comme le témoignent ces images.



Pont sur la Route cantonale T9

Parallèlement à la réalisation du rond-point de Pont-de-la-Morge, le pont de la route cantonale sur la Morge a été réaménagé avec un élargissement, donnant ainsi plus de place au cours d'eau. En outre l'assainissement des seuils par la création d'une pente en enrochement et un rehaussement des berges ont été réalisés. Ces travaux se sont terminés cet automne.



Travaux en cours et planning

En novembre 2023, l'élargissement de la Morge en rive gauche à l'amont de l'école d'agriculture a débuté. Au cours des hivers hydrologiques 2023-2024 et 2024-2025, des travaux seront entrepris pour sécuriser la Morge entre Pont-de-la-Morge et l'école d'agriculture. Par ailleurs, un abaissement du lit de la rivière sera réalisé sous le pont CFF et sous le pont de l'avenue Maurice-Troillet.

L'élargissement de la Morge se poursuivra jusqu'au Rhône entre 2025 et 2027. Plus d'information suivront dans une prochaine édition du Conthey Info.

Service hivernal

Alors que l'hiver avance et que la neige recouvre le paysage d'un manteau blanc, nous vous informons des mesures prises en matière de déneigement et de salage des routes.

Salage des routes

Afin d'assurer une sécurité routière optimale, une rotation du personnel est instaurée du 15 novembre au 15 mars. Ce dispositif implique la présence d'une personne de piquet et d'une personne en remplacement. Les opérations de salage débutent généralement vers 4h du matin et se terminent vers 7h30, ajustant l'heure de départ et de fin en fonction des volumes de sel à épandre. En cas de températures rigoureuses, une seconde séance de salage est planifiée en fin d'après-midi, aux alentours de 16h-17h.

Notre utilisation annuelle de sel varie de 20 à 50 tonnes, une quantité notablement modeste comparée aux quantités utilisées par les communes situées sur l'autre rive où l'ensoleillement est moindre. L'installation du silo à sel en 2018, près du dépôt des cars à Daillon, nous permet des économies tant sur le coût du sel que sur le temps de chargement. Nous rappelons que nous ne salons pas les routes de plaines, pour des raisons écologiques.

les conditions des routes. Lorsque toute l'équipe est mobilisée pour le déneigement, cela se traduit par un véhicule déployé dans chaque village du haut et quatre véhicules opérant dans la plaine, totalisant ainsi neuf véhicules, en plus des deux véhicules dédiés aux trottoirs.

munaux tels que le trax, les rétros, et, au besoin, les fraiseuses montées sur des véhicules communaux. Par souci d'efficacité économique, nous favorisons l'utilisation de matériel et de ressources internes, y compris pour l'évacuation de la neige.

Au total, pas moins de 14 personnes



Ainsi, nous déneigeons quelques 17 km de trottoirs, 20 km de routes en plaine et 33 km de routes dans les villages du haut.

Deux membres de notre équipe sont spécifiquement dédiés au déneigement des molocks et des bornes hydrantes. Par ailleurs, les collaborateurs de Parcs et jardins prennent en charge le déneigement des lieux de culte ainsi que des endroits difficile-

de la Commune sont engagées dans ces opérations de déblayage. Le planning des rotations et des itinéraires à déneiger est soigneusement élaboré à l'avance, en tenant compte des priorités telles que l'utilisation des routes, la pente, et l'accès aux écoles et aux UAPE. Chaque tournée représente environ quatre heures de travail par véhicule.

En 2023, une note positive est à souligner avec l'acquisition d'un nouveau véhicule pour la conciergerie qui peut être dédié au déneigement si nécessaire, renforçant ainsi notre dispositif dans le secteur de Plan-Conthey. Cette amélioration a permis une révision des tournées, optimisant ainsi le service hivernal en plaine.

Pour conclure, afin de faciliter le déblaiement des neiges sur les routes et dans les rues des villages, nous vous rappelons que selon le règlement de police, (art. 29 al 2), il est interdit de déposer sur le domaine public les déblais de neige provenant de propriétés privées, même si la neige a été accumulée par les engins de déblaiement.

Votre sécurité est notre priorité, et nous comptons également sur votre collaboration pour faciliter ces efforts. Merci pour votre soutien continu !



Déneigement

Les services municipaux de déneigement sont mobilisés dès les premiers flocons, travaillant sans relâche pour dégager les voies principales et les accès essentiels.

La personne en charge du salage communique avec le responsable du déneigement pour obtenir les informations météorologiques et

ment accessibles aux véhicules, tels que les passages piétons et l'accès aux bâtiments communaux.

Dans les jours qui suivent, nous évaluons la nécessité d'évacuer la neige en fonction des tas accumulés et des prévisions météorologiques (risque de nouvelles chutes de neige, températures froides, etc.). Pour cela, nous mettons à contribution les outils com-

SÉCURITÉ

Corps des sapeurs-pompiers (CSP)

Le corps des sapeurs-pompiers (CSP) de la Commune repose sur un système de milice. Des hommes et des femmes volontaires, prêts à intervenir 24h/24 et 365 jours/an, consacrent une part importante de leur temps libre, voire pour certains, en accord avec leur employeur, prennent sur leur temps de travail, afin de mener à bien leurs différentes missions: lutter contre les sinistres et secourir.



En effet, durant leurs interventions, les sapeurs-pompiers luttent contre les incendies et les inondations, portent secours et mettent en sécurité les personnes et les animaux ou encore interviennent en cas d'accidents de la circulation ou de pollution.

Durant l'année 2023, la compagnie a été alarmée à 58 reprises pour des feux (voitures, végétations, habitations, halle industrielle), des accidents de circulation, des sauvetages de personnes et d'animaux ainsi que des alarmes techniques (détections automatiques d'incendies) dans des commerces de la zone commerciale.

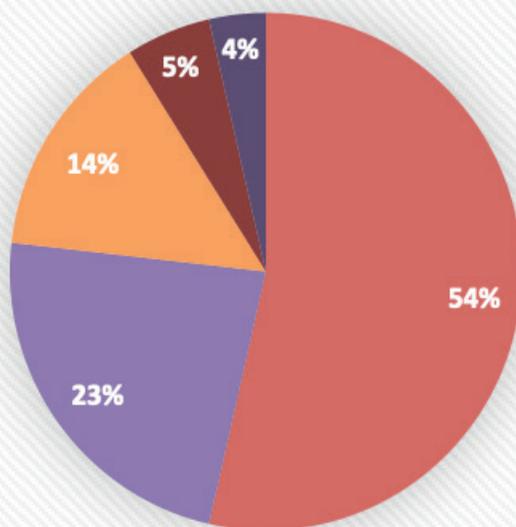
Afin de se perfectionner, les miliciens suivent chaque année une dizaine de soirées de perfectionnement sanitaire, machiniste et porteur d'appareil respiratoire. De même, durant deux journées, l'une au printemps et l'autre en automne, ils exercent tous ensemble leurs compétences en situation réelle.

La campagne cantonale de recrutement du 3 novembre dernier a porté ses fruits puisqu'une quinzaine de jeunes, filles et garçons confondus, se sont portés volontaires pour pallier les départs en retraite, garantissant ainsi la pérennité de la milice.

*David Antonin
Commandant du feu*

	Types d'interventions					
Horaires d'intervention	Accidents	Sauvetages	Techniques	Feux	Sanitaires	
Entre 06h00 et 18h00	4	2	25	7	2	
Entre 18h00 et 06h00	4	1	6	6	1	
	8	3	31	13	3	58

Interventions 2023



■ Technique ■ Feux ■ Accidents ■ Sauvetages ■ Sanitaire

TERRITOIRE & ENVIRONNEMENT

Portrait de Lionel Odermatt, délégué à l'énergie

C'est avec une immense fierté et un engagement profond que je me présente à vous en tant que votre délégué à l'énergie depuis septembre 2023. Je m'appelle Lionel Odermatt et j'ai l'honneur de représenter vos intérêts en matière d'énergie. Ma passion pour le développement durable et ma conviction que l'énergie est au cœur de notre bien-être collectif ont guidé mon parcours professionnel et personnel. Mon objectif est de travailler main dans la main avec vous pour façonner un avenir énergétique durable, résilient et inclusif pour notre région.

Mes valeurs et mes objectifs :

Durabilité

Je m'engage à promouvoir des sources d'énergie propres et renouvelables. Nous travaillerons ensemble pour réduire notre empreinte carbone, encourager l'efficacité énergétique et explorer des solutions innovantes adaptées à nos communautés.

Accessibilité

L'énergie est un bien essentiel. Nous examinerons les moyens de rendre les technologies énergétiques avancées accessibles à tous.

Engagement communautaire

La transition énergétique ne peut réussir sans votre participation active. Nous organiserons des forums, des ateliers et des séances d'information pour favoriser le dialogue et recueillir vos idées. Votre voix est essentielle pour façonner notre avenir énergétique.

Projets :

Développement de l'infrastructure

Ensemble, nous explorerons des projets visant à renforcer notre réseau énergétique, garantissant une distribution fiable et efficace.

Éducation et sensibilisation

Je m'engage à lancer des programmes éducatifs visant à sensibiliser les jeunes et les moins jeunes aux enjeux énergétiques. Nous formons une communauté informée et proactive.

Innovation

Je chercherai constamment des opportunités d'innovation dans le domaine de l'énergie, encourageant les start-ups locales et les initiatives prometteuses.



Votre partenariat est essentiel

La réussite de notre vision énergétique dépend de notre collaboration. Je vous encourage à partager vos idées, vos préoccupations et vos aspirations. Ensemble, nous pouvons créer un avenir énergétique qui renforce notre qualité de vie tout en préservant notre environnement pour les générations futures. Je suis impatient de travailler avec chacun d'entre vous et de faire de nos communautés des modèles de durabilité énergétique.

Mon poste de travail étant réparti sur les trois communes des Coteaux du Soleil, je suis disponible pour répondre à vos questions le lundi (un lundi sur deux), le mardi et le vendredi.

Au plaisir d'échanger avec vous.

Vignes en friches

Préambule

La problématique des vignes abandonnées est préoccupante, notamment en raison du réservoir de parasites qu'elles peuvent représenter et des risques phytosanitaires majeurs qui y sont liés. Le risque de contamination de la Flavescence dorée, la plus grave maladie connue à ce jour en Europe, présente depuis 2016 sur le territoire valaisan, est tout particulièrement inquiétant. Les vignes non exploitées pourraient héberger de fortes populations du vecteur et de l'agent responsable de cette maladie constituant à ce titre un fort risque de contamination. Dans ce but, nous vous invitons à annoncer les par-

celles non exploitées dont vous avez connaissance à la Commune.

Législation

Conformément à la législation en vigueur (art. 21 de l'Ordonnance cantonale du 17 mars 2004 sur la vigne et le vin – (OVV)), les vignes non entretenues ou laissées à l'abandon et qui présentent un risque phytosanitaire pour d'autres vignes doivent être mises en fermage ou arrachées avant le départ de la végétation l'année qui suit la constatation. Ensuite, les souches de vigne arrachées doivent être éliminées, soit par broyage loin des parcelles de vigne si elles peuvent être transportées, ou

brûlées sur place si le transport n'est pas possible après avoir obtenu une dérogation pour les feux en plein air demandé auprès de la Commune du lieu d'incinération des déchets (art. 19 al. 2 OVV).

Mise en demeure

Si l'Office de la vigne et du vin constate qu'une parcelle est à l'abandon, car elle n'a pas été taillée, ni été entretenue depuis plusieurs mois, une mise en demeure est envoyée au propriétaire pour remettre en état sa parcelle viticole à l'abandon. La décision est soumise à émolument. Nous vous rendons attentif, qu'en cas de non-respect, d'une mise en demeure

du Service cantonal de l'agriculture, la Commune réalisera les travaux, et vous adressera la facture inhérente à ces derniers. Nous vous remercions pour votre collaboration.

Déclaration, registre des vignes et aspects légaux

Le changement de nature de la parcelle, en cas d'arrachage de la vigne, doit être annoncé à l'Office de la vigne et du vin par le propriétaire avant le 31 mai suivant l'arrachage (art. 17 OVV), ainsi qu'au préposé agricole de la Commune.

La surface reste cadastrée au registre des vignes pendant 10 ans en tant

que parcelle viticole avec la mention « sans ceps ». Aucune autorisation n'est nécessaire en cas de reconstitution de la vigne arrachée dans un délai inférieur à dix ans. Passé ce délai, une demande de mise en vigne doit être adressée à l'Office de la vigne et du vin.

La Commune est compétente pour annoncer les changements de nature et/ou de surface. Pour ce faire, elle peut commander un PV de mutation auprès du géomètre. Ce dernier établira le nouveau PV qu'il enverra au Service du cadastre afin que les mutations puissent être saisies dans

le système. Ces PV ont un coût et seront directement facturés par le géomètre.

Votre collaboration est indispensable et nous vous remercions d'y porter une attention particulière.



Maintien du vignoble en terrasse

La Commune de Conthey est la 3^e Commune viticole du Canton du Valais. Ses 340 hectares de vignobles qui représentent 7% du vignoble valaisan, sont en grande partie cultivés en terrasses supportées par 88 kilomètres de murs en pierres sèches. En automne 2017, la Commune de Conthey a initié une démarche de « Maintien de son vignoble en ter-



rasse » (MVT). Cette démarche vise un maintien à long terme de cet élément emblématique du patrimoine contheysan.

Le 10 décembre 2019, la Commune et le Service de l'agriculture (SCA) ont présenté à l'Office fédéral de

l'agriculture (OFAG), les principes, problématiques et solutions, développés dans l'étude de l'avant-projet « Maintien du vignoble en terrasses (MVT) Conthey ». L'avant-projet a ensuite été finalisé et mis en consultation auprès des Services du Canton le 09 juillet 2020. Après la mise en consultation, l'avant-projet a été expertisé par l'OFAG lors de la visite de terrain du 18 novembre 2020. Il a été préavisé positivement le 09 février 2021 pour la remise en état des murs en pierres sèches et les mesures d'accessibilité. Les autres mesures proposées n'ont pas convaincu l'OFAG.

Le projet définitif pour l'aménagement d'accès chenillard pour la totalité du périmètre et la remise en état périodique des murs en pierres sèches (REP) du sous-périmètres Plan-Conthey a été finalisé et mis à l'enquête le 25 juin 2021.

La remise en état périodique des murs en pierres sèches qui ont un usage agricole, sont des travaux bénéficiant d'aides financières fédérales, cantonales et communales. Le MVT a très peu d'influence sur l'environnement. La pose de nichoirs à oiseaux et nurserie pour les reptiles hibernant dans les murs a été inclus dans le projet. Le MVT a été reconnu d'utilité publique. Le crédit d'engagement pour le MVT a été accepté par le Conseil général le 27 janvier 2023.

Ces travaux sont planifiés par étapes. Les travaux du Lot 1 ont débuté le lundi 23 octobre 2023. Ce lot de dé-

marrage ne comprend pas les accès desservant les parcelles. Ce lot se voulait restreint, afin de permettre la mise en place d'automatismes pour les prochains lots. Chaque automne, un nouveau lot sera mis en œuvre.

Les pierres sont acheminées par hélicoptère et déposées sur les parcelles du périmètre prioritaire. Plusieurs types de travaux sont effectués sur les murs. Parfois un mur est entièrement refait, tandis que pour d'autres, seules les pierres de couverture sont remplacées.



Ver de la grappe

Protection durable du vignoble contheysan

Le règlement sur la lutte par confusion contre le ver de la grappe a été approuvé par le Conseil d'Etat en date du 2 octobre 2019. Le mandat de pose et de gestion étant confié au Syndicat des vignerons qui définit le périmètre de lutte. Le paiement des factures est obligatoire pour toutes les parcelles viticoles de la Commune de Conthey.

Comme depuis quelques années, la pression du ravageur reste faible. Les vignes de plaine et le secteur du bas du coteau situé entre Plan-Conthey, l'Eglise de St-Séverin et l'Administration communale, de même qu'entre la route des Fontannes et la route de Vens, ainsi qu'à l'extrême ouest et du sommet d'Aven restent hors de la lutte par confusion en 2023. Les plans des secteurs posés sont consultables auprès de l'Administration communale.

Sécurité assurée

Les parcelles non posées ne seront pas facturées. Par ailleurs, des contrôles réguliers seront effectués par la pose de pièges durant les vols de première et deuxième génération des papillons Eudémis. Les résultats des contrôles seront communiqués en cas de piégeage dépassant le seuil de tolérance. Les économies réalisées permettent de maintenir la cotisation pour les vignerons à CHF 0.025/m2.

Propreté du vignoble

Ce système de lutte admis en production biologique permet actuellement d'éviter toute autre intervention insecticide dans le vignoble contheysan. Afin de préserver notre vignoble de source de pollution, nous prions les vignerons de ramasser les diffuseurs usagés et de les jeter aux ordures ménagères.

Si notre vignoble est un paisible lieu de balade, nous enjoignons aussi tous les promeneurs et exploitants à prendre conscience de leur respon-

sabilité personnelle pour préserver un paysage soigné, reflet d'une population et d'une agriculture respectueuse de l'environnement.

**Ne jetez pas vos déchets
mais emportez-les jusqu'à un
point d'élimination adéquat!**

Le soussigné se tient volontiers à votre disposition en cas de question concernant la lutte par confusion. Merci aux vignerons pour leur collaboration et aux poseurs pour leur dévouement.

Si l'une ou l'autre personne est intéressée à aider à la pose des diffuseurs début avril, elle peut s'annoncer par téléphone 079 414 97 67 ou email cavelavignolle@bluewin.ch



*Syndicat des vignerons
de Conthey*

Emmanuel Chassot
Président du Syndicat

AGRICULTURE & VITICULTURE

Appellation Grand Cru

Les viticulteurs et encaveurs souhaitant inscrire leurs parcelles pour l'appellation « Conthey Grand Cru 2023 » sont invités à retirer le formulaire d'inscription auprès du secrétariat du Service Infrastructures et équipements de la Commune de Conthey ou directement sur le site internet <https://www.conthey.ch/data/documents/Services-techniques/InscriptionparcellesGrandcru.pdf>

Le registre des vignes devra être joint au formulaire avec l'indication des parcelles destinées au « Conthey Grand Cru ».

Le formulaire doit être adressé à l'Administration communale de Conthey Infrastructures et Equipement, Conthey Grand Cru, Route de Savoie 54 - 1975 St-Séverin pour le **31 mai 2024** au plus tard.



FORMATION & JEUNESSE

Une école en santé

Une école en santé, c'est **tout un programme** !

C'est...

... un lieu de vie, d'apprentissages et de travail dans lequel on parle promotion de la santé.

... un milieu dans lequel on se soucie du bien-être de tous les acteurs qui gravitent autour de l'école: les élèves, les enseignants, les parents, les autorités scolaires.

... un magnifique terrain de jeu pour expérimenter, apprendre et construire le **vivre ensemble**.

Une école en santé, c'est une aventure. Une aventure dans laquelle nous avons officiellement embarqué en mai 2023. Après avoir fait un « état des lieux » auprès des différents partenaires de l'école, nous avons défini deux axes importants à améliorer :

- La **communication** entre tous les acteurs de l'école

- Le **bien-être** de tous les acteurs de l'école

Une école en santé, ce sont des **actions concrètes** :

- Une **réunion de parents différente**. Dans la première partie, le directeur des écoles a précisé le cadre dans lequel nous travaillons. Il a présenté ce que fait l'école. Puis, la parole a été donnée à notre enseignant ressource pour le vivre ensemble et à notre animateur socio-culturel. Ils ont tous deux apporté leur éclairage sur ce qu'ils mettent en œuvre afin que tout le monde puisse évoluer dans un climat serein. Les parents ont pu rejoindre ensuite les différentes classes pour les rencontres avec les enseignants.
- La mise en place **d'outils concrets** pour la gestion des conflits et l'apprentissage du vivre ensemble: de nombreux conseils de classes et la

méthode de préoccupation partagée en cas de harcèlement scolaire sont introduits progressivement dans les différents centres scolaires.

- Nous avons proposé aux classes le **calendrier de l'Avent de «L'École bouge»**. Chaque jour, de nombreux élèves ont visionné une courte vidéo, puis fait les exercices physiques proposés, ce qui a mis une grande partie de notre école en mouvement.

Une école en santé, c'est un pari audacieux mais indispensable qui se construit pas à pas avec l'engagement de tous les acteurs.

Céline Buchard, Coordinatrice de Conthey - Ecole en santé

Transition famille - école

Plusieurs mesures ont été mises en place afin de préparer au mieux et faciliter l'entrée de chaque enfant à l'école.

Offre d'accueil gratuit en structure préscolaire

Dans le but d'amorcer ou de renforcer progressivement les apprentissages indispensables à l'entrée à l'école (respect des règles sociales, de l'autre et de soi-même, apprentissages de l'autonomie et de la propreté, etc...), y compris la langue française, un accueil préscolaire est **offert** chaque année de septembre à mai aux enfants qui entreront à l'école en août. Cette année, 33 enfants bénéficient de cette offre en plaine et un seul sur les hauts de la commune.

Les enfants sont accueillis en structure, dans un groupe de leur âge, à raison de 2x2 heures par semaine, certaines demi-journées dans la semaine, en dehors des vacances scolaires et uniquement durant les temps d'activité, soit de 9h00 à 11h00 ou de 14h00 à 16h00.

Cet accueil est organisé à l'UAPE les Filous de Châteauneuf pour les enfants qui seront scolarisés en août en 1H, à Plan-Conthey ou Châteauneuf, et à l'UAPE la Marelle d'Erde, pour les enfants qui débiteront leur scolarité à Erde.

Les parents des enfants concernés par cette offre seront informés personnellement dans le courant du printemps.

Pour d'éventuels renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter le Service Générations soit par téléphone au 027 345 56 20, soit par courriel à generations@conthey.ch

Soirées de présentation destinées aux parents des élèves qui commenceront leur 1^{ère} année Harmos en août 2024:

Des soirées-rencontres se tiendront aux dates suivantes à 19h30 :

- 14 mai 2024 à Châteauneuf-Conthey (ancien bâtiment)
- 15 mai 2024 à Erde
- 16 mai 2024 à Plan-Conthey

A cette occasion, les parents recevront toutes les informations utiles et rencontreront les différents acteurs de la future vie scolaire et sociale de leur enfant: les enseignantes 1-2H, la direction des écoles, le personnel de la santé scolaire, etc. Enfin, avant son entrée à l'école, chaque enfant pourra visiter, accompagné de ses parents, la classe qui lui aura été attribuée, ainsi que sa future école.

Spectacle de rythmique des classes 1H-3H

Le traditionnel spectacle de rythmique aura lieu à la Salle polyvalente les 3 et 4 juin prochains. Des informations complémentaires seront transmises en temps voulu aux familles. Merci de réserver d'ores et déjà ces deux soirées.

Pour tout autre renseignement :

Un site internet : www.conthey.ch

Une adresse e-mail : formation@conthey.ch

Un numéro de téléphone : 027 345 56 38

Accueil pré- et parascolaire

La Commune de Conthey met à disposition de ses citoyens un accueil collectif pré- et parascolaire réparti sur 3 sites, ouverts du lundi au vendredi de 06h45 à 18h45. Sur chacun d'eux, une responsable pédagogique est à disposition des familles et soutient l'équipe éducative dans l'accompagnement des enfants accueillis.



La Marelle, à Erde, accueille en crèche des enfants dès l'âge de 18 mois jusqu'à leur entrée à l'école. Un accueil en UAPE est également proposé en dehors du temps d'école pour les enfants de 1H à 8H scolarisés au centre scolaire d'Erde. La capacité d'accueil journalière de chacun des groupes est de 24 enfants. **Emmanuelle Balmer** en est la responsable pédagogique.



Les P'tits Loups, à Châteauneuf, accueille en nurserie et crèche des enfants dès l'âge de 3 mois jusqu'à leur entrée à l'école. La capacité d'accueil journalière totale est de 47 enfants. **Monica Del Castillo** est la responsable pédagogique.

Pour tout renseignement et/ou demande d'inscription, contactez le Service Générations, soit par téléphone au 027 345 56 20, soit par e-mail à generations@conthey.ch. Le site internet www.conthey.ch/fr/accueil-pre-et-parascolaire.ch vous fournira également des informations sur l'organisation de la structure d'accueil pré- et parascolaire.



Les Filous, à Châteauneuf est une UAPE destinée aux enfants de 1H à 8H scolarisés en plaine (Plan-Conthey et Châteauneuf) en dehors du temps d'école. Ce site accueille également un groupe d'enfants d'âge préscolaire (Année scolaire 2023-2024: enfants nés entre août et décembre 2019). La capacité journalière totale de l'UAPE est de 80 enfants. **Fabienne Antonin** en est la responsable pédagogique depuis octobre 2023, en collaboration avec **Monica Del Castillo**.

Fermetures annuelles 2024:

St-Joseph	le MA 19.03.2024	
Pâques	du JE 28.03.2024 à 18h45	au MA 02.04.2024 à 06h45
Ascension	du ME 08.05.2024 à 18h00	au LU 13.05.2024 à 06h45
Pentecôte	le LU 20.05.2024	
Fête-Dieu	le JE 30.05.2024 (ME 29.05.2024 fermeture à 18h00)	
Fermeture estivale (3 sites)	du VE 19.07.2024 à 18h45	au LU 05.08.2024 à 06h45
Assomption	le JE 15.08.2024 (ME 14.08.2024 fermeture à 18h00)	
Toussaint	le VE 01.11.2024 (JE 31.10.2024 fermeture à 18h00)	
Fermeture hivernale (3 sites)	du VE 20.12.2024 à 18h45	au LU 06.01.2025 à 06h45

Périodes de vacances scolaires en UAPE

Durant les vacances scolaires, l'UAPE la Marelle d'Erde rejoint l'UAPE les Filous à Châteauneuf. Durant ces périodes, les enfants bénéficient d'activités et de sorties diverses, en fonction des saisons, des thèmes, etc...

Voici par exemple le programme d'activités proposé durant les dernières vacances d'automne :

Programme des activités* des Vacances d'automne à l'UAPE les Filous
du 19 au 27 octobre 2023



Jeudi 19 octobre*	<i>S'évader et découvrir un nouvel endroit, laisser libre cours à sa créativité</i>
Journée	Sortie à la place de jeux de Sierre pour les enfants jusqu'à la 3H
Matin	Bricolage des aînés pour les enfants à partir de la 3H
Après-midi	½ journée libre pour les enfants à partir de la 3H
Vendredi 20 octobre	<i>Imaginer, créer et découvrir une nouvelle recette</i>
Matin	Atelier pâtisserie
Après-midi	Bricolage de jumelles et exploration de la nature
Lundi 23 octobre*	<i>Profiter du grand air et passer un moment tous ensemble</i>
Journée	Sorties aux lles
Mardi 24 octobre	<i>Profiter tous ensemble, s'amuser et créer</i>
Matin	½ journée libre
Après-midi	Bricolage des aînés
Mercredi 25 octobre*	<i>S'évader tous ensemble et découvrir les animaux</i>
Journée	Sortie à Daillon pour aller voir les chevaux
Jeudi 26 octobre*	<i>Découvrir un nouveau métier</i>
Matin	Présentation du métier d'apiculteur
Après-midi	Sortie au sentier des abeilles à Sion
Vendredi 27 octobre	<i>Laisser libre cours à son imagination, se défouler</i>
Matin	½ journée libre
Après-midi	Bricolage des aînés pour les petits et Trampoline chez S'Dance pour les enfants à partir de la 3H



Les enfants ont eu l'occasion de se promener sur les Hauts de Conthey, de rencontrer des chevaux et de créer un bricolage avec un fer à cheval

Association des parents d'accueil des Coteaux du Soleil



L'association des parents d'accueil des Coteaux du Soleil, assure la prise en charge des enfants des communes d'Ardon, Chamoson, Conthey et Vétroz.

L'association s'engage à faire respecter l'Ordonnance sur le placement d'enfants du 19 octobre 1977 (OPE), en garantissant la qualité et la surveillance de l'accueil. Les parents d'accueil bénéficient d'une formation de base, ainsi que de formations continues proposées chaque année. L'accueil des enfants se fait à partir de 8 semaines jusqu'à 12 ans (voire la fin de l'école primaire). L'enfant est pris en charge dans un cadre familial et un environnement chaleureux. Dans ce contexte, il a la possibilité de partager sa journée avec d'autres enfants, favorisant ainsi son développement social.

Conformément aux directives cantonales, les parents d'accueil peuvent prendre en charge jusqu'à 4 enfants préscolaires ainsi que des enfants d'âge scolaire avant et après l'école, y compris pendant le temps de midi. Cette configuration permet un suivi attentif et personnalisé, garantissant un environnement sécurisé et propice à l'épanouissement de chaque enfant.

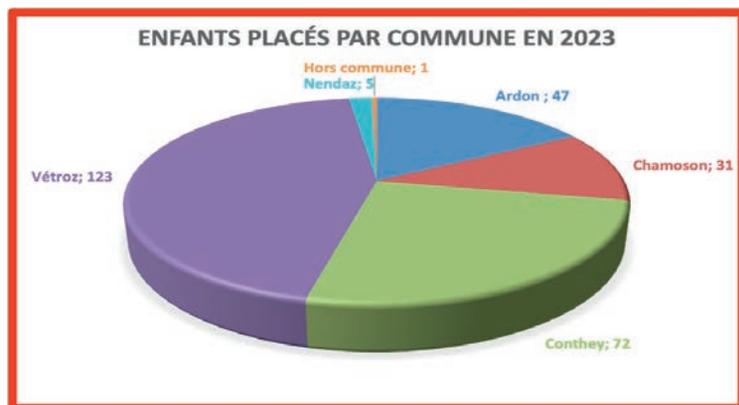
Les parents d'accueil constituent une offre de garde complémentaire à la structure d'accueil mise en place par la commune, telles que la nurse-rie, la crèche et l'UAPE. Également connue sous l'appellation familière de «maman de jour», cette formule se veut souple et adaptée aux besoins spécifiques des familles. Les parents ont la possibilité de choisir des placements à la journée ou à l'heure, offrant ainsi une flexibilité appréciée. Les placements se font par l'intermédiaire de la coordinatrice qui joue un rôle central dans le recrutement et l'évaluation des parents d'accueil. Elle organise la prise en



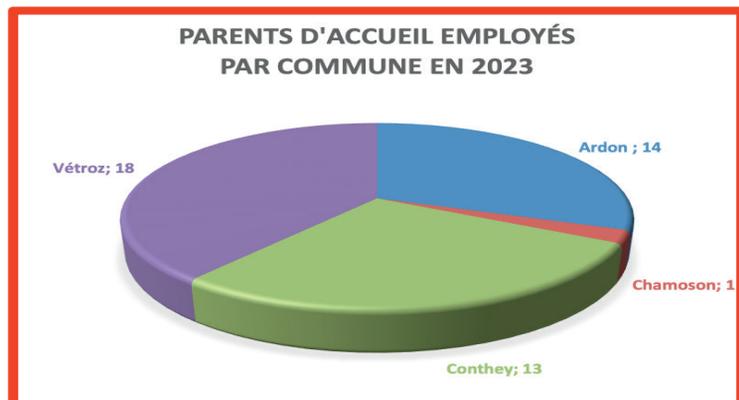
charge des enfants et veille constamment à la qualité de l'accueil. Des rencontres périodiques sont organisées avec les parents d'accueil pour les soutenir dans leurs responsabilités et répondre à leurs besoins d'aides pédagogiques.

Pour plus d'information :
<https://www.pacds.ch/>
 Association des parents d'accueil des Coteaux du Soleil
 Coordinatrice: Alexia Torti
 Tél. : 027 563 54 03
 E-mail : info@pacds.ch

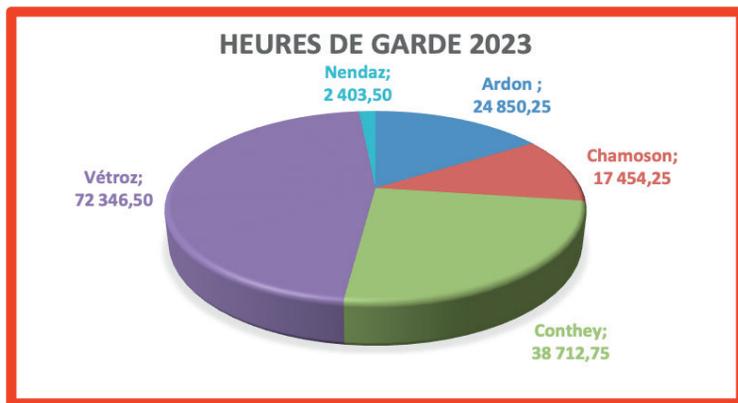
Statistiques relatives aux enfants accueillis par l'Association des parents d'accueil :



Statistiques relatives aux parents d'accueil :



Nombre d'heures de garde et nombre d'enfants dans la structure :



VOUS CHERCHEZ UNE SOLUTION DE GARDE POUR VOS ENFANTS ?

Les parents d'accueil constituent une offre de garde complémentaire aux différentes structures d'accueil des communes de Chamoson, Ardon, Vétroz et Conthey.

Elle offre un lieu d'accueil, pour les enfants à partir de 8 semaines et jusqu'à la fin de l'école primaire.

Elle apporte aux parents plaçants :

- Une aide dans le choix du parent d'accueil
- Un placement personnalisé
- Un tarif adapté au revenu
- Un suivi des placements



Informations :



Scanne-moi pour + d'infos

 info@pacds.ch
 **027 563 54 03**
 **Association des parents d'accueil**
 Ruelle du Collège 1
 1963 Vétroz
 www.pacds.ch

Bientôt un bâtiment tout neuf pour la nurserie-crèche de Châteauneuf-Conthey

Une étape significative a été franchie dans l'amélioration des infrastructures dédiées à la petite enfance avec l'annonce officielle du projet de construction d'un nouveau bâtiment pour la nurserie-crèche de Châteauneuf-Conthey. Lors de sa séance du 10 octobre 2023, le Conseil Général a accepté un crédit d'engagement de CHF 9'890'000.00, marquant ainsi son engagement envers le bien-être des tout-petits de la commune.

Actuellement hébergée dans des containers provisoires à côté de la chapelle depuis 2016, la nurserie-crèche accueillera bientôt les enfants dans un environnement plus spacieux et adapté à leurs besoins.

La nouvelle structure, d'une capacité d'accueil de 96 places contre 47 actuellement, sera érigée à l'est de la place de jeu publique, offrant ainsi un emplacement idéal, en lien avec les infrastructures scolaires et parascolaires, pour favoriser le développement des plus jeunes citoyens.

Les travaux de construction devraient débuter en janvier 2024, avec une date de fin prévue en août 2025. Ce projet d'envergure, qui accueillera également le cabinet de consultation parents-enfants du CMS ainsi qu'une halte-garderie de 8 places, vise à répondre aux besoins croissants de la population tout en offrant un cadre accueillant et sécurisé pour les en-

fants. Les locaux spacieux et adaptés seront spécialement conçus pour le confort des tout-petits, leur offrant ainsi un environnement propice à leur épanouissement.

Les autorités expriment leur enthousiasme quant à ce nouveau projet, soulignant l'importance de fournir aux familles des services de qualité pour la petite enfance. Ce nouveau chapitre dans l'histoire de la nurserie-crèche témoigne de l'engagement durable de la Commune de Conthey en faveur du bien-être de ses plus jeunes résidents et de la conciliation travail-famille pour leurs parents.



Avant



Après

SANTÉ, SOCIAL & INTÉGRATION

Conth'Act: les infos de l'hiver 2024



Valerio Maselli – Le nouvel animateur socioculturel de Conth'Act

Valerio, le nouvel animateur socioculturel de Conthey, est un passionné de danse urbaine, particulièrement du breakdance. Originaire de Monthey, il a suivi un parcours académique atypique, commençant par une école préprofessionnelle à Saint-Maurice avant de se tourner vers une formation en technologie chimique et pharmaceutique. Après quelques années dans ce domaine, l'appel du travail social l'a conduit à la Haute Ecole de Travail Social à Sierre.

Son parcours professionnel l'a mené à diverses expériences, notamment au service jeunesse Soluna de Monthey et au Centre de Loisirs et Culture de Martigny. Après l'obtention de son Bachelor en animation socioculturelle et une année de travail à Sembrancher, à l'ASDE et au CREPA, Valerio rejoint aujourd'hui l'équipe de Conth'Act avec enthousiasme.

Fort de son expérience dans le breakdance qui a forgé en lui des valeurs telles que le respect, la diversité et la persévérance, Valerio souhaite mettre en œuvre des projets reflétant les besoins et les désirs de la population contheysanne. Reconnaisant envers les animateurs socioculturels qui ont jalonné son parcours, il aspire à offrir autant d'opportunités aux autres et se montre déterminé à soutenir ses collègues et à être à l'écoute des habitants de la commune de Conthey.

L'Espace Famille de Conthey: Un lieu d'échange et de partage pour les parents

L'Espace Famille de Conthey se démarque en tant que lieu chaleureux favorisant la rencontre et l'échange entre parents. Il se caractérise par son ouverture aux enfants, avec un aménagement spécialement conçu pour répondre à leurs besoins, créant ainsi une atmosphère propice à la convivialité et à l'apprentissage. Des événements marquants, tels que des ateliers thématiques, ont rencontré un franc succès, abordant des sujets sensibles comme l'intimité de l'enfant et stimulant l'imagination grâce à des « coccicontes » narrés par une conteuse professionnelle.

Le Service d'Intervention et de Prévention en Éducation (SIPE) a apporté des informations éclairées sur la sphère privée des enfants lors d'ateliers captivants. L'Espace Famille continue d'innover en accueillant l'association Declick, prévue pour sensibiliser les parents à la prévention des écrans chez les enfants, promettant des éclairages utiles sur la gestion du temps d'écran et les bonnes pratiques le 24 février 2024.

En résumé, l'Espace Famille de Conthey se positionne comme un lieu privilégié d'échange et de partage d'expériences entre parents. Il offre des ressources et des informations pertinentes pour accompagner la croissance des enfants, renforçant son rôle essentiel au sein de la communauté contheysanne lors de prochains ateliers enrichissants.





Cours pour les Aînés: rencontres, partage et nouveautés

La communauté des aînés de Conthey se trouve au cœur de plusieurs projets dynamiques visant à renforcer les liens sociaux, encourager l'apprentissage continu et faciliter la transition vers la retraite.

Le Café Rencontre, organisé le dernier vendredi de chaque mois, constitue un espace convivial réunissant environ 20 participants. Autour d'un café ou d'un thé, les aînés partagent des discussions

ouvertes, mettant en lumière les besoins spécifiques de cette tranche d'âge. Cet événement mensuel devient ainsi une opportunité précieuse pour créer des liens et favoriser l'inclusion au sein de la communauté.

Après une pause, le concept d'**Atelier d'informatique 2.0** est relancé avec une approche nouvelle. En partenariat avec SD Informatique, cinq ateliers annuels sous forme de cours libres sont prévus. Les dates à retenir sont les suivantes: 27 février, 9 avril, 11 juin, 3 septembre et 12 novembre. Ces sessions offriront une occasion d'explorer les aspects informatiques de manière détendue et adaptée aux besoins des aînés.

Dans la perspective de la transition à la retraite, une **soirée citoyenne** est en cours d'organisation pour le premier semestre. Cet événement offrira une occasion de célébrer cette étape importante de la vie et de faciliter les échanges entre les nouveaux retraités.

Enfin, pour ceux qui souhaitent s'impliquer davantage, l'opportunité de **bénévolat** est ouverte. Pour tout engagement ou question, il suffit de contacter info@conthact.ch. Cela offre une chance de contribuer activement à la communauté et de partager ses compétences et son temps de manière significative.

Ainsi, ces projets en cours témoignent de l'engagement continu de Conth'Act envers le bien-être, l'inclusion sociale et le développement des aînés de la commune. Restez informés pour plus de détails sur ces initiatives stimulantes qui enrichissent la vie des aînés de Conthey.



L'Open Sport à Châteauneuf: Une initiative dynamique pour les jeunes sportifs

L'Open Sport à Châteauneuf est un événement mensuel ouvrant la salle de gymnastique de 19h00 à 22h00, attirant 45 jeunes participants. Axé sur des valeurs telles que le fair-play, le vivre ensemble, le partage et le dépassement de soi, cet espace sportif encourage le développement personnel des jeunes. La particularité réside dans la création d'une charte en collaboration avec les jeunes, instaurant des règles et des principes définis collectivement. Au-delà de l'aspect sportif, l'Open Sport influence positivement la dynamique sociale de Châteauneuf, devenant un rendez-vous incontournable pour la jeunesse locale et renforçant les liens communautaires.

Conth'Actif: redynamisation d'un espace de rencontre pour la jeunesse

L'Espace de rencontre Conth'Actif, dédié aux jeunes depuis plusieurs années, a récemment subi une transformation significative pour mieux répondre aux besoins de la jeunesse contheysanne. Les créneaux horaires du mercredi et samedi (14h00 à 18h30) pour les enfants de la 4H à la 8H et du vendredi soir (18h00 à 21h30) pour les jeunes du CO offrent un espace intérieur propice aux rencontres et à la participation à diverses activités animées par l'équipe d'animation.

Les jeunes fréquentant le Conth'Actif ont démontré en début d'année un manque de cadre et de respect des règles. Dans une optique d'amélioration, une phase de test effectuée en novembre-décembre avec des activités spéciales chaque mercredi, en plus des accueils libres à Erde et Châteauneuf, a montré des résultats positifs, les jeunes se régulant entre eux.

Pour le mois de décembre, les nombreuses inscriptions et les retours positifs, tant des parents que des enfants, témoignent du succès de ce projet. Pleinement satisfaits, nous sommes prêts à réitérer cette initiative en 2024. Quant au Conth'Actif CO du vendredi soir, après une année d'activités similaires au mercredi après-midi, elles feront leur retour en 2024 avec l'espoir d'un plus grand succès. Cette revitalisation offre un nouvel élan pour cet espace de rencontre, anticipant une année 2024 riche en opportunités pour la jeunesse contheysanne.

Nonagénaires

Udry	Eliane	22.10.1924	Dessimoz	Eliane	07.11.1932
Berthouzoz	Odette	17.08.1926	Gioria	Yvette	03.12.1932
Barth	Clara	24.06.1927	Stura	Roselma	18.12.1932
Quinodoz	Victorine	19.09.1927	Penon	Eliane	28.12.1932
Evéquo	Thérèse	25.12.1928	Antonin	Jean Louis	01.01.1933
Berthouzoz	Antoine	10.05.1929	Micheloud	Marcelle	07.02.1933
Fumeaux	Oscar	18.09.1929	Pignat	Rachel	10.02.1933
Germanier	Anita	04.11.1929	Poulin	Fernande	30.05.1933
Fumeaux	Thérèse	01.12.1929	Sommer	Albert	13.06.1933
Zambaz	Cyrille	07.12.1929	Auderset	Francis	25.06.1933
Heynen	Emanuel	10.12.1929	Duval	Monique	14.07.1933
Evéquo	Sylva	21.02.1930	Morand	Alfred	16.08.1933
Verheirstraeten	Ivonne	28.02.1930	Germanier	Edith	30.08.1933
Berthouzoz	Denise	22.04.1930	Aymon	Willy	06.09.1933
Roh	Michelle	26.05.1930	Vergères	Huguette	27.09.1933
Jacquemet	Elise	05.08.1930	Evéquo	Yvette	21.10.1933
Chapuis	Thérèse	05.09.1930	Damien	Liliane	04.11.1933
Erpen	Simone	05.11.1930	Gascón López	Vicenta	12.11.1933
Fachard	Ginette	05.12.1930	Putallaz	Hélène	09.12.1933
Vergères	Léon	06.12.1930	Fumeaux	Maurice	21.12.1933
Millius	Giovannina	22.01.1931	Papilloud	Noël	02.01.1934
Vuyet	Georges	26.01.1931	Fumeaux	Alexine	07.01.1934
Germanier	Andrée	03.02.1931	Bonvin	Marguerite	01.02.1934
Mallaun	Ruth	15.02.1931	Gasser	Marcel	11.02.1934
Sachot	Marie Thérèse	01.04.1931	Dessimoz	Innocent	06.03.1934
Gioria	Jean Pierre	23.04.1931	Germanier	Paulette	15.04.1934
Germanier	Laurent	19.05.1931	Evéquo	Solange	26.05.1934
Evéquo Jeltsch	Anne Marie	21.06.1931	Abgottspou	Otto	05.06.1934
Moser	Marcelle	24.07.1931	Locher	Martial	09.06.1934
Monnet	Thérèse	15.08.1931	Evéquo	Romain	12.06.1934
Roduit	Anna Maria	10.11.1931	Bernard	Max André	17.06.1934
Fumeaux	Blanche	22.01.1932	Evéquo	Eliane	04.07.1934
Tavares de Matos	Joaquim	01.03.1932	Biselx	Gilbert	11.07.1934
Sauthier	Lucie	24.03.1932	Lakehal	Hassen	27.07.1934
Germanier	Huguette	29.05.1932	Rapillard	Josiane	29.07.1934
Gannio Ottavio	Rosanna	21.08.1932	Hurtado Rubio	Liliane	07.08.1934
Héritier	Rodolfo	25.08.1932	Berthouzoz	Alfred	02.09.1934
Berthouzoz	Gilberte	28.08.1932	Morard	Gabrielle	12.09.1934
Germanier	Giustina	04.10.1932	Rudaz	Claudine	09.12.1934
Visoïu	Gheorghe	04.10.1932	Braun	Stella	14.12.1934
Boutellier	Blanche	02.11.1932	Bessero	Gisèle	23.12.1934

CULTURE, SPORTS & LOISIRS

En mai, la Suisse bouge et Conthey aussi!



Pendant le mois de mai 2024, la commune de Conthey se joint au passionnant **«Duel intercommunal Coop»**, le plus grand programme national visant à promouvoir l'activité physique au sein de la population.

Initiée par l'Office fédéral du sport en 2005, cette manifestation est actuellement orchestrée par l'organisation **«Suisse Bouge»**. Son objectif principal est de susciter le plaisir de pratiquer des activités sportives et de favoriser un mode de vie actif, mettant l'accent sur le plaisir du mouvement plutôt que sur la pression de la performance !

La manifestation se déroule tout au long du mois de mai. Pendant cette période, chacun peut accumuler des minutes d'activité physique au profit de sa commune, contribuant ainsi à remporter le titre de « La commune de Suisse qui bouge le plus ».

Les communes sont réparties en 4 catégories en fonction de leur nombre d'habitants. À la fin de la manifestation, les trois communes de chaque catégorie ayant accumulé le plus grand nombre de minutes remporteront le titre. De plus, elles recevront un montant en espèces offert par les sponsors Coop et Groupe Mutuel, destiné à être investi dans un projet sportif communal.

Cette manifestation mobilise l'ensemble de la commune. Ainsi, un programme d'activité spécial pour le mois de mai sera préparé avec la participation de chacun.e d'entre vous puisque tout un chacun est libre de proposer une ou plusieurs activités qu'il.elle souhaite animer. L'équipe de Conth'Act, responsable de ce projet, se tient à votre disposition au 027/345.56.35 ou à l'adresse info@conthact.ch pour répondre à vos questions, recenser les demandes de participation à l'action et pour coordonner la création du programme d'activité. Ce dernier sera publié courant avril prochain.

Le programme « Suisse Bouge » s'adresse à tous, indépendamment de l'âge et des aptitudes physiques. L'essentiel est de bouger avec plaisir, sans pression liée à la performance. En effet, ce sont les minutes d'activité physique qui sont prises en compte, et non pas les performances sportives individuelles ! Participons tous ensemble à cette belle initiative qui favorise la santé et le bien-être au sein de notre commune !

Mérites contheysans

Le 12 janvier dernier, dans le cadre des Vœux de la Municipalité, a eu lieu la remise des mérites contheysans 2023. Gymnastes, athlètes et musiciens contheysans ayant obtenu de brillants résultats dans leur discipline en 2023 ont reçu un prix de reconnaissance et de remerciement de la part de la Commune.

Ont reçu un Mérite sportif :

Madame **Nora Germanier**, gymnaste, championne suisse au Test Active 4 ;

Monsieur **Yan Jollien**, lutteur, vice-champion suisse de lutte gréco-romaine et de lutte libre catégorie cadet 60kg et 3^e au championnat suisse de lutte libre catégorie junior 60kg ;

Madame **Lucie Michel**, cycliste BMX Race, pour sa 3^e place au championnat suisse catégorie filles 12 ans ;

Monsieur **Lorian Musa**, karatéka, vice-champion suisse de Karaté Kumite U14 ;

Monsieur **Mike Nançoz**, coureur trail, pour sa 5^e place scratch et 4^e place séniors hommes au Swiss Peaks Trail 360 ;

La société de gymnastique **L'Hirondelle** pour la **Team Active CLAP** avec engin à main, championne suisse Teams actives avec engin.

Ont reçu une Distinction sportive :

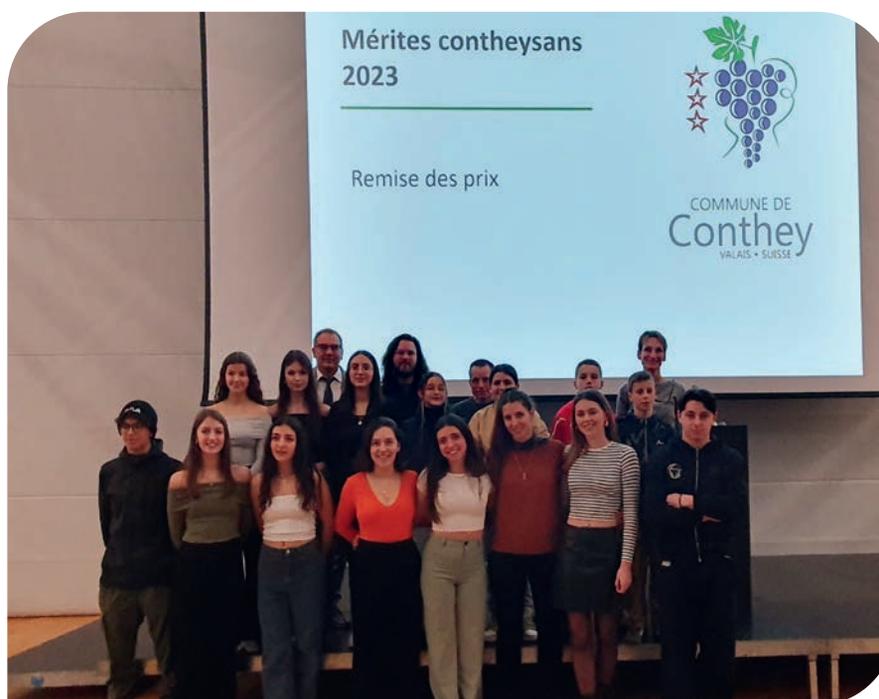
Madame **Nell Antonin**, gymnaste, pour sa 5^e place au championnat suisse Test Active 4 ;

Madame **Célia Rey**, gymnaste, pour sa 4^e place au championnat suisse Test Active 4 ;

Madame, **Charlène Roh**, gymnaste, championne valaisanne au Test Active 6 ;

Madame **Lilou Gyger**, gymnaste aux agrès, championne valaisanne d'agrès catégorie 3 ;

Monsieur **Denis Hanser**, joueur de tchoukball, pour sa participation aux championnats du monde de tchoukball avec l'équipe de Suisse en catégorie P40 ;



Monsieur **Martin Evéquo**, sprinter, champion valaisan indoor et vice-champion romand indoor de sprint 50m U18 ;

Monsieur **Maxime Vuissoz**, athlète, champion valaisan en salle U12 de sprint et de haies ainsi que du concours multiple ;

La société de gymnastique **L'Hirondelle** pour sa **Team Active**, qui a obtenu la 4^e place au championnat suisse Teams actives avec engin.

Un Mérite culturel a été attribué au **Quatuor Quat'Roh** de la **Fanfare La Contheysanne**, pour leur 3^e place au championnat suisse des quatuors.

Cette année, le prix « Coup de cœur » de la Commission Culture-Tourisme-Sports récompense pour la première fois **Mathias Evéquo** pour son travail de Master « L'archipel des hauts de Conthey, l'identité et l'espace public de la ruralité comme clef pour un projet de revitalisation ». Mathias a reçu pour ce travail le prix SIA, nouvelle distinction de la culture du bâti, à l'initiative de la Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Toutes nos félicitations aux récompensés !

Tour Lombarde

Du 5 janvier au 24 février 2024

« De la terre au ciel »

Patrick Egger, Les Marécottes

Peintures

Du 1^{er} mars au 27 avril 2024

Vernissage le vendredi 1^{er} mars dès 18h30

Chantal Orsat et Lucie Moulin

Peintures et sculptures

Du 3 mai au 29 juin 2024

Vernissage le vendredi 3 mai dès 18h30

Daniel Berdat, Nendaz

Peintures

Du 5 juillet au 31 août 2024

Vernissage le vendredi 5 juillet dès 18h30

Christian Maret et Pierre Payn

Peintures, aquarelles et encres de Chine

Espace d'exposition photos de la Forge

Novembre 2023 – mars 2024

Patrimoine bâti à Conthey, 1930-1950

La suite... c'est avec vous !

AVIS AUX PHOTOGRAPHES

L'espace d'exposition photos de la Forge accueille volontiers des expositions de photographes, contheysans ou d'ailleurs. Si vous souhaitez exposer ou avez des connaissances intéressées, n'hésitez pas à contacter notre déléguée culturelle jessie.coppey@conthey.ch / 027 345 56 24.

Vente à l'emporter

Les amateurs de bons vins peuvent, non seulement, déguster au caveau, mais également acheter à l'emporter une sélection de vins des encaveurs contheysans.



Horaires

Le caveau et la galerie de la Tour Lombarde ainsi que le Musée de la Forge sont ouverts du mercredi au samedi de 11h à 13h et de 16h30 à 21h.

La Tour est fermée les dimanches, lundis, mardis et jours fériés. Il est cependant possible de réserver les salles des Présidents, des Lombards et des Bourgeois 365 jours par an.

Renseignements et réservations:

Le Bourg - Rue Lombarde 1

1975 St-Séverin

027 345 56 95

tour.lombarde@conthey.ch

www.tourlombarde.ch

Showtime



RAIFFEISEN



Rhône™

9 PROCHE DE VOUS
11 km de là

Le Nouvelliste



je **22 FÉVRIER** 15h + 20h

COURGETTE spectacle coup de cœur de la saison
avec Vanessa Cailhol, Florian Choquart, Vincent Viotti,
Garlan Le Martelot et Lola Roskis Gingembre



je **21 MARS** 15h + 20h

DEUX JOURS POUR ROMPRE comédie
avec Sandrine Quetier, Josette Stein, Christophe Vericel,
Thierry Laurion, Pascal Gimenez et Miléna Hernandez



sa **13 AVRIL** 20h

GEORGES SEBA
et le **CHŒUR GOSPEL DE PARIS** concert



me **29 MAI** 20h

MARIANNE JAMES humour et musique

billetterie
www.contheyshow.ch

vente directe
OT Les Coteaux du Soleil
rte Cantonale 5 - 1964 Conthey



Conthey Show
spectacles et concerts

Salle Polyvalente de Conthey
rue des Industries 11 - 1964 Conthey

23/24

MANIFESTATIONS 2024

Février 2024

JE	1	I	« C pour rire » - François-Xavier Demaison – Conthey Show (Salle Polyvalente)
VE	2	I	« C pour rire » - Booder – Conthey Show (Salle Polyvalente)
SA	3	I	« C pour rire » - Elodie Poux – Conthey Show (Salle Polyvalente)
DI	4	I	Loto – Fanfare La Persévérante (Salle Polyvalente)
JE	22	I	Théâtre « Courgette » – Conthey Show (Salle Polyvalente)
SA	24	I	Concert – Fanfare La Lyre (Salle Polyvalente)

Mars 2024

SA	2	I	Concert – Fanfare La Contheysanne (Salle Polyvalente)
SA	9	I	Concert – Fanfare La Persévérante (Salle Polyvalente)
DI	10	I	Loto – Ski-Club Derborence (Salle Polyvalente)
DI	17	I	Loto – FC Conthey (Salle Polyvalente)
MA	19	I	Messe de St-Joseph à 10h – Paroisse de Plan-Conthey/St-Séverin (Salle Polyvalente)
JE	21	I	Théâtre « Deux jours pour rompre » – Conthey Show (Salle Polyvalente)
SA	23	I	Concert – Fanfare Edelweiss des Diablerets (Salle Edelweiss)
DI	24	I	Loto – Ski-Club Sanetsch et FC Erde (Salle Polyvalente)
MA	26	I	Conseil Général – Commune de Conthey (Salle La Morge)
DI	31	I	Loto – Ski-Club Zanfleuron (Salle Polyvalente)

Avril 2024

SA	13	I	Spectacle du Gospel de Paris – Conthey Show (Salle Polyvalente))
DI	14	I	Concert – Chœur mixte Ste-Famille (Eglise d'Erde)
VE	19	I	Concert – Chœur d'hommes « Le Temps de Vivre » (Salle Polyvalente)
VE	19	I	Concert – Chorale St-Théobald (Eglise de Plan-Conthey)
DI	28	I	Loto du Groupement – SFG Conthey (Salle Polyvalente)

Mai 2024

SA	4	I	Foire St-Georges – Union des Commerçants de Conthey (Plan-Conthey)
ME	15	I	Soirée Jeunesse – Gym L'Hirondelle de Conthey (Salle Polyvalente)
VE au DI	17 au 19	I	Convention de tatouages – Alchemy Tattoo Expo (Salle Polyvalente)
SA	25	I	Concert – Chœur mixte Ste-Famille (Salle Polyvalente)
SA	25	I	Marathon des Terroirs BCVs (Routes communales)
ME	29	I	Spectacle de Marianne James – Conthey Show (Salle Polyvalente))
VE	31	I	Championnat contheysan de pétanque – Club de Pétanque Les Quatres-Saisons (Place Tour Lombarde)

Juin 2024

SA	1	I	Championnat valaisan de pétanque vétérans doublette mixte Club de Pétanque Les Quatres-Saisons (Place Tour Lombarde)
LU et MA	3, 4	I	Spectacle de rythmique – Ecoles de la Commune de Conthey (Salle Polyvalente)
MA	18	I	Conseil Général et Assemblée bourgeoisiale – Commune de Conthey (Salle La Morge)
VE	21	I	Ride the Alps Sanetsch (Routes communales)
SA	22	I	Défi de Derborence (Aven)
MA	25	I	Cinéma en plein air – Conth'act (Place de la Tour Lombarde)

Juillet 2024

ME	31	I	Fête nationale – Commune de Conthey (Place de la Tour Lombarde)
----	----	---	---

AOÛT 2024

SA	3	I	Cinéma en plein air – Conth'act
SA	31	I	Pécafoot – FC Erde (Terrain de foot d'Erde)
SA	31	I	Tour des Stations (Place de la Tour Lombarde)

Des manifestations peuvent être modifiées. Pour plus d'informations, merci de consulter l'agenda en ligne sur le site Internet de la Commune (www.conthey.ch).